

Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 520 - SEPTEMBRE 2017

ÉDITO

LINKY, NON MERCI !

EDF a été créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale via la loi de nationalisation de 1946 du secteur de l'énergie pour permettre à l'État de contrôler des secteurs vitaux pour la population du pays, en dehors de toute considération de rentabilité et d'intérêts privés. Il y a 20 ans, les directives européennes, en application du traité européen de Maastricht, imposent l'ouverture du secteur de l'énergie aux entreprises privées. EDF doit créer des filiales dont ERDF pour la gestion du réseau de distribution. Pour ne pas « léser » les entreprises privées de distribution d'électricité, la Commission de Régulation de l'Énergie a imposé à ERDF, dont le nom est trop ressemblant à celui d'EDF, un changement d'appellation : ERDF devient Enedis, « Énergie Distribution ».

Enedis met notamment en avant, avec ce changement de nom, la « modernisation » du réseau électrique, en particulier en imposant les Linky, ses



compteurs dits « intelligents » ou « communicants ». Elle nous « vend » la nouvelle technologie et tous ses avantages, une technologie sans risques, sans inconvénients... Merveilleux ! Sauf que Linky a en fait tout d'un mouchard et présente quelques inconvénients non négligeables :

- ✓ à la demande du fournisseur d'énergie (EDF, Engie...) Enedis pourra couper à distance l'électricité d'un mauvais payeur. Même si le CCAS de Grenay a mis en place les outils nécessaires afin d'éviter les cou-

pures, elles seront facilitées par la possibilité de couper à distance. Par ailleurs, Enedis pourra facilement diminuer la puissance électrique d'un foyer en ne laissant que quelques ampères/volts, juste pour permettre à quelques appareils électriques de fonctionner (ampoule, réfrigérateur...).

- ✓ l'installation des Linky va coûter cher et le retour sur investissement n'est pas assuré. Les compteurs actuels ont une durée de vie de cinquante ans et plus alors que celle du Linky est estimée au mieux à 20 ans.

Des compteurs traditionnels installés sur de nouvelles constructions seront changés également. Quel gâchis ! Où est le développement durable ?

- ✓ le Linky, mouchard, va collecter des données sur notre vie privée. Ce compteur « communicant » enregistrera vos consommations électriques en temps réel. Il sera facile par la suite pour Enedis de déterminer vos habitudes de consommation. Ces données pourraient être revendues, même si Enedis affirme que cela ne se fera pas sans l'accord du client (le mot usager ayant disparu du langage d'ERDF...).

- ✓ bien qu'Enedis affirme que les données collectées seront cryptées et donc totalement sécurisées, le piratage n'est pas exclu.

- ✓ enfin, sommes-nous si crédules pour croire, comme l'affirme Enedis, que la mise en place des Linky sera sans répercussion sur nos factures ?

(suite page 2)

Vous êtes en droit de refuser le Linky, les compteurs actuels n'appartiennent pas à EDF, ils sont la propriété des communes, même si, comme Grenay, la ville en a délégué

la gestion à la Fédération Départementale de l'Énergie. Mais la commune a peu de moyens pour lutter contre cette installation forcée. Enedis va imposer les Linky.

Cette mise en place, qui est prévue au dernier trimestre 2017, sera facilitée par l'emplacement de 80% des compteurs grenaysiens qui sont à l'extérieur des logements.

Pour débattre du sujet, le collectif Infos Linky 62 organise une réunion publique le **vendredi 22 septembre à 18h** à la Médiathèque-Estaminet. Venez nombreux !

MÉMOIRE

CÉRÉMONIE DU TRAIN DE LOOS : NE PAS OUBLIER NOS MARTYRS

Comme chaque année, la municipalité a organisé une cérémonie afin de rendre hommage aux déportés du « Train de Loos ».

De plus en plus d'habitants étaient présents pour honorer la mémoire de ces victimes envoyées vers le camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin. Avec la participation de l'Harmonie municipale, la manifestation a débuté par un dépôt de gerbes.

Lors de son allocution, le maire Christian Champiré a rap-



dépôt de gerbes à la stèle rue du train de Loos

pelé la nécessité de garder en mémoire cet épisode tragique qui a eu lieu le 1^{er} septembre 1944. Il a eu également une pensée pour

notre amie Pascaline Vandoome qui n'a pu se déplacer pour des raisons de santé. Résistante Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.)

dont l'époux Edouard a été déporté ce même 1^{er} septembre vers les camps de la mort, elle sait et a su combien a été lourd de porter la douleur des déportés.

Suite à cette manifestation, emmenées par les musiciens bénévoles de l'Harmonie municipale, les personnes présentes ont rejoint la Médiathèque-Estaminet pour une conférence animée par l'historien Pierre Outteryck. Un moment passionnant lors duquel il est revenu sur les grandes lignes de cette tragédie et où le nom de nos déportés a été lu en guise d'hommage.

NOCES D'OR

THÉRÈSE ET LUCIEN LESAGE : 50 ANS D'AMOUR ET D'HARMONIE

A la salle des mariages, le couple a célébré ses cinquante ans de vie commune en présence du maire Christian Champiré et des membres de leur famille. Votre journal revient sur les grandes lignes de leur vie.

Thérèse est née le 18 septembre 1946 à Mazingarbe. Elle passe sa scolarité à Grenay, poursuit ses études et obtient ses CAP cuisine et couture. Employée de maison pendant quelques années, elle cesse son activité professionnelle après la naissance de ses jumeaux puis reprend un travail de femme de ménages. Le 1^{er} septembre 2006, elle prend sa retraite.

Lucien voit le jour le 17 avril 1945 à Loos-en-Gohelle. Il fréquente l'actuelle école Rostand et poursuit au cours complémentaire à Bully-les-Mines.

Après le Collège d'Enseignement Technique à Lens où il obtient un CAP d'électro-mécanicien, il commence à travailler dès 18 ans à la mine. En 1964, il fait son service militaire pour y travailler comme électricien dans une station radar.

citoyen d'honneur

Il reprend son travail à la fosse puis est envoyé notamment à la fosse 3 de Lens à Liévin. C'est là qu'il vit le grave accident ayant eu lieu le 27 décembre 1974. Ce jour-là, il se porte volontaire comme secouriste pour venir en aide à ses collègues mineurs. Pour cette raison, la municipalité l'a élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville en décembre 2012. Muté au 19 de Lens à Loos-en-Gohelle, il achève sa carrière professionnelle à la fosse 10



le couple entouré de sa famille

d'Oignies. En décembre 1990, il obtient sa pré-retraite.

Leur rencontre ? « Ça s'est fait le plus simplement du monde » comme ils le confient. C'était l'été 1962, à la cité 40, ils se promenaient chacun de leur côté et leurs chemins se sont croisés. Ils se sont mariés le 31 juillet 1967 à Grenay. De leur union sont nés Laurence et Frédéric qui leur ont donné 4 petits-enfants.

Membre de l'Harmonie

municipale, Lucien a pris part avec Thérèse notamment à un voyage à Ballyshannon en Irlande avec les autres membres de la formation musicale.

Concernant leurs projets, ils ont prévu un voyage. Rien de défini pour l'instant, ils laissent le hasard les guider un peu comme lors du jour de leur rencontre...

La municipalité souhaite au couple encore beaucoup de bonheur auprès des siens.

SPORT

« LES RAPTORS », UNE ASSOCIATION DE BASE-BALL DANS NOTRE VILLE

Créée en 2013, l'association de base-ball « *les Raptors* » a élu domicile dans notre commune. Présidée par Sylvain Mercier, ouverte à tous, elle a reçu le soutien de la municipalité qui lui a prêtée un terrain à la cité 40, au pied des terrils. Forts d'une équipe adulte de 9 joueurs et de 3 remplaçants, « *les Raptors* » totalisent une trentaine de licenciés. Outre des entraînements sur Sains-en-Gohelle, les membres se rencontrent aussi dans notre commune chaque mardi et jeudi de 19h à 21h. L'entraînement est assuré par François

Joncquel qui pratique depuis plus de 20 ans et qui a fait sport études dans cette discipline. Pour l'entraînement, il vous est demandé afin de débiter, une simple tenue de sport et au minimum un gant. Des battes peuvent vous être prêtées. Deux entraînements d'initiation vous sont offerts. Le coût de la licence est fixé à 150 euros/an.

Rattaché à la Fédération française de Base-Ball, le club a terminé champion régional dans sa catégorie en 2016 et vice-champion cette année.

Rens. au **06 14 80 55 13**.

les membres aux côtés d'Annie Fombelle, maire-adjointe aux sports, venue les encourager



ASSOCIATION

CONCOURS D'OBÉISSANCE CANIN, UNE RÉUSSITE POUR LA PREMIÈRE

Au pain d'Alouette, près de la salle Bigotte, le club cynophile de l'Arbre de Condé (CCADC) a mis en place pour la 1^{ère} fois son concours annuel d'obéissance pour les chiens. En duo, maître et chien, la trentaine de participants de Grenay et des clubs extérieurs a passé les épreuves, des parcours organisés par classe. En présence du maire Christian Champiré, une remise de coupes a permis de récompenser les concurrents. La manifestation a été soutenue par la municipalité.

Présidée par Danielle Gailliard, l'association est ouverte à

tous les propriétaires de chien. En cas de problèmes de comportements et d'obéissance, ses bénévoles peuvent vous aider. Un cours découverte est offert pour savoir s'il vous est nécessaire de poursuivre ou non. Le club règle les problèmes de comportement pour un minimum d'obéissance et de contrôle des chiens. Les cours sont ouverts aux propriétaires de chien de toutes les races. Le chien doit avoir au minimum 4 mois et être à jour de ses vaccins. Le propriétaire doit posséder les papiers d'identification de l'animal et transmettre une copie d'attestation d'assurance.

une trentaine de participants venue de plusieurs clubs a pris part à des parcours avec leur chien



L'inscription au club est de 60 euros pour 6 mois et de 100 euros pour un an. Les entraînements ont lieu le samedi de

14h30 à 15h30 et le dimanche de 10h à 11h.

Rens. au **06 62 36 69 06**.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE RETOUR SUR LA PLACE DANIEL-BRETON

Depuis le mardi 5 septembre, le marché hebdomadaire se tient de nouveau place Daniel Breton - Bleu Grenay, de 7h30 à 13h. Pendant 1 an, il s'est tenu rue Beaucamp, dans l'espoir de redynamiser son activité. C'est à la demande des commerçants que le test a été effectué de novembre 2016 à août 2017, avec l'accord des riverains. Après consultation, l'essai ne s'étant pas montré concluant, que ce soit pour la ville, pour les riverains ou les commerçants, le marché a repris son emplacement initial, place Daniel Breton - Bleu Grenay.

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE EN SEPTEMBRE

Un rendez-vous avec des animations, rencontres et ateliers pour les 0 à 3 ans et leurs parents, autour de la parentalité, de l'éveil et de la lecture.

le 25 de 9h à 12h : découverte de la danse portage parent-enfant,
le 26 de 9h30 à 11h : comptines et jeux de doigts avec Marie-France Painset,
le 27 de 10h à 11h30 : confection de petits pots avec une diététicienne.

Possibilité pour les mamans de

laisser leur enfant / leur bébé au RAM pour un temps d'éveil et de lecture pendant l'atelier cuisine.

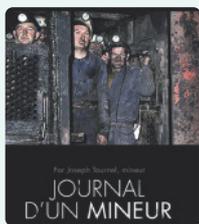
le 29 septembre de 9h à 12h : forum de la petite enfance avec de nombreux stands : job dating avec le RAM, présentation du projet micro-crèche, infos sur le suivi médical de la grossesse et autres avec la PMI, Réseaux parentalité, CAF...

Insc. et rens. au **03 66 54 00 54** ou au **03 66 54 00 43**.

comptines pour les enfants au programme



DE RONNY



dès 15 ans
projection-débat
JOURNAL D'UN MINEUR
 thème : l'immigration dans les mines
 dans le cadre des « Cinésandwichs »
mercredi 4 octobre à 19h
 entrée libre sur réservation

spectacle à la Médiathèque Estaminet



dès 12 ans
humour-chansons
et histoires drôles en patois
ACCOUTE-ME CHA, TÉ VAS RIRE !

par Ch'ti Aimé
lundi 9 octobre à 14h30
tarifs : plein 6€ ; réduit 3€ ; abo. 4 et 2€
 offert à nos aîné-e-s dans le cadre de la Semaine bleue - inscriptions jusqu'au 2 octobre

flashcodez-nous !



Rens. et réservations indispensables au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA

DON DE SANG - mardi 26 septembre 15h-19h à la salle des Fêtes.
CONCERT GRATUIT - tributes de Status quo et Led Zeppelin organisés à la Médiathèque-Estaminet le samedi 30 septembre à 20h à la Médiathèque-Estaminet - rens. au **03 66 54 00 54**.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - situé près de la salle Fasquel, le nouveau local du SPF sera inauguré le **lundi 2 octobre à 18h** en présidence de Julien Lauprêtre, président national. Vous y êtes tous invité-e-s.

LOTO - organisé par « les Ch'tites canailles », le samedi 7 octobre à la salle Carin - ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h - bons d'achat, lots et jouets à gagner.

FRESQUES ET PLACE D'ARTOIS - les nouvelles fresques réalisées au cimetière dans le cadre des « Chantiers d'été » et la nouvelle base de jeux de la place d'Artois seront inaugurées le **samedi 7 octobre** dès 10h. Le matin, place d'Artois : jeux, concours et barbecue. L'après-midi : inauguration des fresques à l'école Prin, au local du Secours Populaire et au cimetière. En soirée : concert irlandais. Vous y êtes tous invité-e-s.

REPAS-DANSANT - organisé par le club Mercier le dimanche 1^{er} octobre à la salle des Fêtes - ouverture dès 11h30 - 30€ (adulte), 12€ (enfant de - de 12 ans) - réservation au club rue du Cambodge le mardi après-midi ou au **03 21 45 56 49** ou **03 21 72 03 82**.

VOS INFO DIVERSES

LISTES ÉLECTORALES - inscriptions jusqu'au 30 décembre - des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile, modification si erreur dans le nom... Afin d'éviter l'affluence des derniers jours, nous vous invitons à vous présenter dès maintenant au service état civil. Vous munir de votre carte et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois. Vous avez eu 18 ans cette année ? Vous allez être convoqué(e)s en mairie pour votre inscription d'office sur la liste électorale. Nous vous demandons de vous présenter avec votre carte d'identité dès réception de la convocation.

bouclage du prochain Regard le vendredi 22 septembre